

Énergie renouvelable

Le vent, le soleil et l'eau pour produire de l'électricité

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

Les responsables de la société danoise Hybrid power system Group, spécialisée dans l'énergie verte, ont récemment séjourné au Gabon. Abdoule Ndamé, directeur commercial, et Jesper Nielsen, cofondateur et inventeur du "système hybride" qui combine les différentes énergies (vent, soleil, eau) pour produire l'électricité, sont venus présenter à la presse et aux autorités ce système révolutionnaire.

Le système hybride combine les différentes énergies (vent, soleil, eau) pour produire l'électricité.

citée, ressources dont dispose en tout temps le Gabon, note Abdoule Ndamé. « Le monde aujourd'hui a des problèmes de stockage. Notre système est venu pour le résoudre en combinant ensemble les trois énergies. Pendant la journée, on produit l'électricité à partir du soleil, pendant la nuit il y a du vent. Et il y a l'hydrogène qu'on a produit à partir de notre système qui permet d'offrir la continuité de l'électricité », explique-t-il.

La mission du Groupe au Gabon est donc de voir comment fournir l'énergie à base de ces trois éléments. Mieux, « nous souhaitons procéder au transfert de compétences



Photo : D.R.

De gauche à droite, Landry Akie Nguema de AKL Consulting, Jesper Nielsen et R. Abdoule Ndamé de Hybrid power system group.

afin d'aider le pays à se doter de sociétés capables de rivaliser avec des entre-

prises compétitives dans le même domaine», s'est fendu M. Ndamé. Qui

poursuit en indiquant qu'en « installant leur système dans les provinces re-

culées, leur solution peut offrir de l'électricité à plusieurs foyers. Sans oublier les emplois, plus de 3500. Ainsi, nous voulons accompagner le Gabon à mettre en place son programme Gabon vert».

Pour M. Ndamé, le Gabon dispose d'opportunités immenses, y compris dans l'énergie verte. Il devient alors important de contribuer à la réalisation de la vision des autorités en matière de ladite énergie, dont l'objectif est d'électrifier le pays à hauteur de 85% à l'horizon 2025 et l'accès universel à l'électricité pour sa population à l'horizon 2035 contre 15% en 2014 pour les zones rurales.

Transferts d'argent

Un gisement inexploité



Photo : D.R.

Les Africains vivant à l'étranger ont envoyé, en 2012, sur le continent l'équivalent de 34 800 milliards de francs.

AFP  
Dakar/Sénégal

LES transferts internationaux peuvent représenter près du tiers du PIB. D'après la Banque mondiale, les plus importants bénéficiaires de ce système, en 2011, sont le Lesotho (28,5 % du PIB), le Togo (10,7 %), le Cap-Vert (9,4 %), le Sénégal (9,3 %) et la Gambie (8,2 %).

Les Africains vivant à l'étranger - 30 millions, soit environ 3 % de la population continentale -, ont envoyé au total 60 milliards de dollars (environ 34 800 milliards de francs) en 2012. Mais peu d'études détaillées permettent de mesurer l'ampleur du phénomène, notamment en raison des transactions effectuées en dehors du secteur bancaire. « En tenant compte des canaux informels, le véritable montant des remises à destination du continent avoisine les 100 milliards de dollars », es-

time Donald Terry, professeur à l'université de droit de Boston.

Western Union et MoneyGram détiennent deux tiers du marché. La concurrence est trop faible. Dès lors, le défi pour les banques et les gouvernements africains consiste à convaincre les émigrés de délaisser le système D au profit du réseau bancaire, ou des entreprises spécialisées dans les envois internationaux d'argent. Ce qui relève de la gageure dans les pays où le taux de bancarisation de la population reste faible. L'obstacle est d'autant plus important que les frais de transfert demeurent élevés.

Selon la Banque africaine de développement (BAD), alors que les coûts moyens mondiaux d'envoi de fonds sont de l'ordre de 6 % de la somme envoyée, ceux concernant l'Afrique subsaharienne frôlent les 12 %. Ils sont encore plus importants lorsqu'il s'agit de transferts intra-africains. Pour preuve, les frais d'en-

voi d'argent depuis la Tanzanie vers le Kenya atteignent 20 %. Selon le think tank britannique Overseas Development Institute, cette situation s'expliquerait notamment par un manque de concurrence. Western Union et MoneyGram détiennent plus des deux tiers du marché des transferts vers l'Afrique. La réduction des frais présenterait pourtant un intérêt majeur pour la diaspora, mais aussi pour les banques, qui, en captant une partie de cet argent, pourraient mécaniquement octroyer davantage de crédits. Consciente de ces enjeux, l'Union africaine soutient la fondation d'un institut spécialisé dans le suivi des transferts de fonds au Kenya à l'horizon 2015.

Certains pays ont également déployé des initiatives dans ce domaine. En 2012, le Ghana a créé un registre des transferts internationaux sur la base des informations transmises par les banques et

les entreprises de transfert. Le projet prévoit maintenant la mise en ligne de ces données afin de permettre de comparer les prix et de les faire baisser. Les banques pourraient elles aussi tirer parti de ce contrôle des transferts aux particuliers en s'appuyant sur ces informations pour

estimer si ces derniers sont éligibles à un crédit. Ce qui les inciterait à faire davantage appel aux moyens bancaires. D'autres approches pourraient montrer la voie aux États africains. Depuis 2009, le Pakistan subventionne les coûts de transfert auprès des banques.

Cette mesure a permis une croissance constante des envois (environ 10 % par an), qui ont atteint 13,9 milliards de dollars en 2013. L'initiative a toutefois un prix : en mars, le gouvernement a fait un chèque de 97 millions de dollars aux banques.



Avec 1 000 F.CFA par mois seulement, protégez vos proches et bénéficiez d'une assurance décès allant jusqu'à 2 000 000 F.CFA\*

\*Le capital garanti est fonction du montant des consommations (Carburant, lavage, vitrage, huile de moteur...) effectuées mensuellement.

